

Introduction théorique
Patrimoine culturel immatériel
PARC NATUREL RÉGIONAL JURA VAUDOIS

07



Identité
régionale

Qu'est-ce que le patrimoine culturel immatériel ?

« On entend par « patrimoine culturel immatériel » les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. » (Article 2 de la [Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel](#) de l'UNESCO).

Cette notion, pensée par l'UNESCO, souligne la volonté de valoriser ce qui est transmis de manière intergénérationnelle mais aussi de favoriser la créativité et l'innovation à partir de ces pratiques transmises. C'est ce que nous avons essayé de mettre en valeur avec les traditions vivantes du Parc naturel régional Jura vaudois. Nous sommes, par exemple, allés à la rencontre des artisans des métiers du bois autant dans leur pratique ancienne – le levage de sangles ou le sciage par exemple – que dans les initiatives récentes – la fabrication de skateboards ou les inventions en lutherie. En cela, ce que nous proposons ici n'est pas figé dans le temps, il va au contraire être amené à évoluer pour accompagner cette dimension dynamique propre à toute expression culturelle (Bortolotto, 2011 : 28).

Le patrimoine culturel immatériel, tel qu'il est pensé par l'Unesco, est séparé en cinq domaines :

1. Les traditions orales, comme les contes et légendes,
2. Les arts du spectacle, comme la musique et la danse,
3. Les pratiques sociales, comme les fêtes de villages ou les associations paysannes,
4. Les connaissances de la nature, comme celles liées à la pêche ou au bois de résonance
5. L'artisanat, comme l'horlogerie ou les savoir-faire nécessaires pour construire les murs en pierres sèches.

Bien entendu, ces catégories ne s'excluent pas les unes les autres et un élément peut très bien être identifié dans plusieurs d'entre elles. Ainsi, le site du [Service des affaires culturelles du canton de Vaud](#) (SERAC) précise que la pratique chorale peut être perçue comme art du spectacle ou comme pratique sociale, selon qu'on soit spectateur ou acteur.

Le patrimoine culturel immatériel est reconnu à différents niveaux. Au niveau cantonal, de nombreuses traditions vivantes sont répertoriées sur le site du SERAC. Les plus représentatives d'entre elles sont inscrites sur le site de [l'Office fédéral de la culture](#), qui réunit à la fois les spécificités du patrimoine culturel des différents cantons et rassemble les traditions fédérales. Le niveau international est représenté par l'UNESCO où sont inscrites différentes traditions suisses, dont certaines sont des traditions du Parc naturel régional Jura vaudois, notamment les savoir-faire en mécanique horlogère et l'art de la construction en pierres sèches.

Une remarque qui nous semble importante concerne les problématiques liées au genre. D'une part, nous avons rédigé ces fiches avec le souci d'adopter une perspective épiciène. Néanmoins, nous avons choisi de ne pas adopter d'écriture inclusive afin de faciliter la lecture. D'autre part, il faut considérer la notion même de patrimoine. En effet, étymologiquement, le patrimoine est ce qui nous a été légué par nos pères. Cela induit un biais en termes de genre à la conception même du mot.

En ce qui concerne le Parc naturel régional Jura vaudois, nous présenterons ici différents éléments du patrimoine culturel de la région dignes d'être valorisés, mais non exhaustifs. « *Loin d'être de simples réminiscences d'un passé révolu, ces notions sont au cœur de notre rapport à l'avenir et sont invoquées dans des débats de sociétés de tout ordre* » (Hertz et al., 2018 : 10).

Certains domaines du patrimoine culturel immatériel sont extrêmement vastes et concernent énormément de personnes. Nous nous excusons d'avance pour ceux qui s'en sentiraient lésés. Néanmoins, le contenu que nous avons proposé est évolutif et pourra toujours être complété.

Bibliographie

BESSIERE Céline et GOLAC Sybille, 2002, *Le genre du capital, comment la famille reproduit les inégalités*, Editions La Découverte, Paris. 336 p.

BORTOLOTTI Chiara, 2011, *Le patrimoine culturel immatériel, Enjeux d'une nouvelle catégorie*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Cahier de la collection Ethnologie de la France, Paris. 252 p.

HERTZ Ellen, GRAEZER BIDEAU Florence, LEIMBURGER Walter et MUNZ Hervé, 2018, *Politiques de la tradition, le patrimoine culturel immatériel*, Editions des Presses

Polytechniques et Universitaires Romandes, Collection Savoir Suisse, Lausanne. 154 p.

MUNZ Hervé, 2016, *La transmission en jeu. Apprendre, pratiquer, patrimonialiser l'horlogerie en Suisse*, Éditions Alphil, Presses Universitaires Suisse, Collection Histoire et Horlogerie, Neuchâtel. 400 p.

Liens internet :

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel : [Texte de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel - patrimoine immatériel - Secteur de la culture - UNESCO](#)

Le patrimoine culturel immatériel de l'Unesco : [Consulter les Listes du patrimoine culturel immatériel et le Registre des bonnes pratiques de sauvegarde - patrimoine immatériel - Secteur de la culture - UNESCO](#)

Service des Affaires Culturelles du canton de Vaud : [Patrimoine immatériel et traditions vivantes - VD.CH](#)

Traditions vivantes recensées par l'Office Fédéral de la Culture : [Traditions suisses \(lebendige-traditionen.ch\)](#)

Coordination : Sandrine Farine, Marjorie Born

Rédaction : Damaris Caire

Parc naturel régional Jura vaudois

Mai 2022